



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 21 février 2023 — N° 18

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Yves Berger pour ses 35 années de service au ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Mme Prass (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de la station de radio Canadian Pinoy Radio-Montréal.

M. Jacques (Mégantic) fait une déclaration afin de saluer le travail du Parlement de la Cité-école de la polyvalente Louis-Saint-Laurent.

Mme Zaga Mendez (Verdun) fait une déclaration afin d'exprimer de la solidarité et du soutien envers le peuple péruvien.

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de rendre hommage à MM. Jimmy Caisse et Hugo Barnabé, récipiendaires de la Médaille de l'Assemblée nationale.

21 février 2023

Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) fait une déclaration afin de souligner le succès de l'événement tenu à la Résidence des Philanthropes afin de célébrer l'anniversaire de 16 nonagénaires.

M. Gagnon (Jonquière) fait une déclaration afin de souligner le maintien des services de clinique d'impôt au Centre d'action bénévole de Jonquière.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de dénoncer l'échec de la centralisation des tests en laboratoire avec le projet Optilab.

Mme Tardif (Lavolette-Saint-Maurice) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de M. Jacques Darveau après 59 années au service de l'entreprise Industries John-Lewis Itée.

Mme Guilbault (Louis-Hébert) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de l'organisme Espace-vie TSA.

M. Girard (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration afin de remercier les partenaires ayant contribué à la mise sur pied d'un refuge temporaire pour personnes itinérantes dans la circonscription de Lac-Saint-Jean.

21 février 2023

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, Mme Bourassa (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter Mme Laurence St-Germain, médaillée d'or aux Championnats du monde de ski alpin.

À 13 h 55, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 02.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Labrie (Sherbrooke) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 198 Loi modifiant le Code civil afin d'assurer une plus grande protection aux locataires âgés contre les reprises de logement ou les évictions

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 198.

21 février 2023

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 décembre 2022 par M. Morin (Acadie) concernant le maintien de l'heure avancée de façon permanente.

(Dépôt n° 381-20230221)

Mme la présidente dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) qui sera inscrite au Feuilleton et préavis du mercredi 22 février 2023, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 382-20230221)

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 8, 9 et 14 février 2023, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document de consultation sur le Régime de rentes du Québec intitulé *Un régime adapté aux défis du 21^e siècle*. Le rapport contient des observations, une conclusion et 3 recommandations.

(Dépôt n° 383-20230221)

21 février 2023

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 15 et 16 février 2023, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 8, Loi visant à améliorer l'efficacité et l'accessibilité de la justice, notamment en favorisant la médiation et l'arbitrage et en simplifiant la procédure civile à la Cour du Québec.

(Dépôt n° 384-20230221)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), conjointement avec Mme Labrie (Sherbrooke), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la fin du service d'écoute de nuit de l'organisme Interligne; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec Mme Garceau (Robert-Baldwin), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant le Collectif 8 mars et les luttes féministes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

21 février 2023

M. Bérubé (Matane-Matapédia) présente une motion concernant la capacité d'accueil de demandeurs d'asile du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, conjointement avec M. Kelley (Jacques-Cartier), présente une motion concernant l'évaluation du potentiel hydroélectrique du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader parlementaire adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 8, Loi visant à améliorer l'efficacité et l'accessibilité de la justice, notamment en favorisant la médiation et l'arbitrage et en simplifiant la procédure civile à la Cour du Québec.

Mme Soucy, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission et d'organiser ses travaux;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin d'informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission et d'organiser ses travaux.

21 février 2023

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 22 février 2023, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que le gouvernement caquiste a proposé de financer une baisse d'impôts à même les sommes versées au Fonds des générations;

QU'elle déclare qu'une telle proposition aurait un impact négatif sur l'équité entre les générations et aurait un impact important en perte de revenus potentiels dans le Fonds des générations sur un horizon à long terme;

QU'elle rappelle la nécessité de poursuivre les efforts à long terme afin de réduire le ratio d'endettement du Québec;

QU'elle déclare que toute modification aux versements et au fonctionnement du Fonds doit faire l'objet préalable d'une vaste consultation nationale auprès de la jeunesse du Québec;

QU'en conséquence, elle demande au gouvernement caquiste de maintenir l'intégralité du capital et des versements au Fonds des générations.

21 février 2023

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, informe l'Assemblée que l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, recommande l'étude du projet de loi n° 9, Loi modifiant principalement certaines lois instituant des régimes de retraite du secteur public, et elle propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 9 est adopté.

M. Lévesque, leader parlementaire adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 9 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

À 15 h 21, à la demande de M. Lévesque, leader parlementaire adjoint du gouvernement, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

Les travaux reprennent à 15 h 26.

À 15 h 27, à la demande de M. Lévesque, leader parlementaire adjoint du gouvernement, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 h 30.

21 février 2023

Débats de fin de séance

À 18 h 30, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) à Mme Champagne Jourdain, ministre de l'Emploi, portant sur le sujet suivant : « la pression qui s'exerce sur les petites et moyennes entreprises en région ».

À 18 h 43, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 22 février 2023, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY